## VENTES A L'ENCAN.

# Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

700 Actions du Fonds Capital

Du Schwartz Foundry Co. Ltd. de la Nouvelle Orléans.

Etant une ma orité dudit Fonds Capital. Actions du People's Slaughter House et Refrigerating Co.

Actions du Crescent City Yarn and Knitting Mills.

20 Bons du Tèche Railroad et Sugar Co.

re Frank L. Richardson, Receveur de la Banque Nationale Américaine

Versus

Sumpter Turner et Edward Weil, Syndics du M. Schwartz et Co., et als.

No 55.364— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, JEUDI, le 2 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 1er mai 1899 et signé le 5 mai 1899 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire de Frank L. Richardson, receveur de la Banque Nationale Américaine, versus Sumpter Turner et Edward Weil, syndics de M Schwartz & Co et als, et affirmé par la Cour Suprême d'Etat et après cela par la Cour Suprême des Etats-Unis il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Cinquante actions (certificat No 19) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

2° Cinquante actions (certificat No 20) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

3° Cinquante actions (certificat No 21) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

4° Cinquante actions (certificat No 22) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

5° Cinq cents actions (certificat No 14) du fonds capital du Schwartz Foundry Co. Ltd de la Nouvelle-Orléans.

6° Vingt actions du fonds capital du People's Slaughter House & Refrigerating Co., Certificat No 157.

7° Dix actions du Crescent City Yarn et Knitting Mills, Certificat No 6.

8° Vingt (20) Bons Nos 397 à 416 inclusivement du Tèche Railroad & Sugar Co. de 50 livres chaque, payable tous les six mois à Leicester, Angleterre avec 6 0|0 d'intérêt par an daté septembre 1893.

Conditions—Comptant.

21 avril—21 27 28 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

### PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

La confortable résidence en briques à deux étages,

No 1122 rue St-Thomas, près Erato.

MAISON DOUBLE, Nos 1118 et 1120 rue St-Thomas.

RESIDENCE DOUBLE, Nos 1114 et 1116 rue St-Thomas.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1149 et et 1151 rue Tchoupitoulas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 avril 1901 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Erato Gaiennie et Tchoupitoulas, désigné comme lot A et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la jolie et confortable résidence en briques à deux étages portant le No municipal No 1122 rue St Thomas, contenant salons doubles, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée et environ 5 chambres à coucher au premier étage. Bonne entrée pour voitures cour pavée en pierres plates etc désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme lot "B" et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Thomas, 110 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers et parallèle à la rue Erato, 17 pieds de largeur dans le fond, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Gaiennie, le dit lot a une première profondeur sur une ligne oblique de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'au fond; le dit lot est composé de la plus grande partie du lot 7 et d'une partie du lot 1.

Les améliorations comprenant une bonne résidence double en bois (couvert en ardoises) portant les numéros municipaux 1118 et 1120 rue St Thomas, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, bonne cour, allée, etc., rapportant $15 par mois.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignées comme lot C et mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue St Thomas 17 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 117 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Gaiennie, et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot est composé de la plus grande partie du lot No 1 et une partie du lot 7.

Les améliorations comprennent une maison de résidence double en bois désignée par les numéros municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites désigné comme le lot 6 et mesurant 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 77 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est pris sur le côté vers la rue Erato d'une certaine portion de terre mesurant 127 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds 6 pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage résidence double en bois, désigné par les Nos 1149 et 1151 rue Tchoupitoulas et contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois. Le tout bien situé à proximité des presses à coton, entrepôts et autres industries et convenablement administré devrait rapporter de plus grands revenus.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les billets donnés pour représenter, les mêmes devant porter 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres du revenu des E. U. y attachés aux frais des acquéreurs, par devant Fred C. Marx, notaire.

L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

3 avril — 3 7 14 21 28 — mai 5 7

# Jas. A. Brennan et fille.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 15 janvier 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge dans la susdite succession je, JAS A. BRENNAN, Encanteur, vendrai à l'enchère publique, le JEUDI, 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, la propriété ci après décrite, à savoir, le tout situé dans la paroisse de Morehouse, Etat de la Louisiane: West half section 17, township 21, N. R. 8 E. dans la paroisse de Morehouse, Etat de Louisiane, contenant 320 acres, plus ou moins.

Conditions—Comptant.

9 avril—9 16 23 30—mai 1 9

## VENTES A L'ENCAN.

# Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

### VENTE DE LIQUIDATION

De Meubles de Bureau, Charbon, Baux, Animaux et Wagons.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MARDI, le 30 avril 1901, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 avril 1901, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire de la liquidation de C. B. Stack Coal Company, Limited, No 64,321 du dossier de ladite Cour.

Premièrement.

Sur les lieux 149 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, à 10:30 A. M.

Un lot de meubles de Bureau, comprenant pupitres, chaises coffre fort, grille, presse à lettre et etc. et le bail expirant le 30 septembre 1901 à $60 par mois, ou le droit d'occupation.

Deuxièmement.

Sur les lieux rue Celeste, entre les rues Religieuse et St-Thomas, connu comme l'écurie à 11:30 A. M.

Mulets, chevaux, wagons charrettes, harnais, graisse, pelles et etc., et le bail expirant le 30 septembre 1901, à $20 par mois ou le droit d'occupation.

Troisièmement.

Sur les lieux coin de la rue Race et Levée à 12:30 P. M.

400 barils de charbon, 100 barils de coke, balance pour wagon, pupitre, store et chaises.

Quatrièmement.

Au dépôt de charbon du N. O. & N. E. R. R. rue Press, entre les rues Remparts et Bourgogne, à 1:30 P. M.

1800 barils de charbon, une balance à charrette et le bail expirant le 31 août 1901, ou le droit d'occupation.

Si les susdits baux mentionnés ne sont pas vendus alors le droit d'occupation sera offert et vendu.

Conditions—Comptant.

18 av—18 21 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE EN PARTAGE.

Bon Placement près du Fleuve. Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1901 et signé le 1er avril 1901, par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Elizabeth Wiemann, femme de Philip Peter et als vs Mme Mary B. Wiemann, femme de John Simpson et als. No 64,011 du dossier de la dite Cour, la suivante décrite propriété à savoir:

Le magasin substantiel en briques à trois étages No 2309 rue Tchoupitoulas, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Philip et Sorapuru. Le lot de terre sur lequel sont érigées les améliorations, mesurant 22 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas 22 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, 191 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Sorapuru, et 194 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Le rez-de-chaussée peut servir aux affaires et les étages supérieurs comme résidence. Avec le fleuve et le chemin de fer en face, cette propriété a un brillant avenir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et toutes les autres clauses usuelles et coutumière de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

J. P. Rosser, avocat pour les plaignants.

Parkerson et Tobin, avocat pour les défendeurs.

A. H. Browne avocat pour le défendeur.

7 avril—7 14 21 28 —mai 5 9

# J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots dans le Septième District.

Dans l'affaire de la succession de Louis Masse, Jr —No 64,205—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau No 731 rue Commune - JEUDI, le 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne en vertu d'un ordre signé le 29 mars 1901 par l'Hon John St Paul, juge de la cour sus mentionnée, Division C, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre avec dépendances etc, situés dans le septième district de cette ville l'ilet numéro 282 borné par les rues Spruce, Cypress, Lowerline et Adams, désignés sur un devis fait par C Uncas Lewis, député voyer de ville et annexé à un acte pardevant F. D Charbonnet, notaire le, 7 avril 1897 par les numéros sept, treize et quatorze. Lot No 7 mesurant 30 pieds de face sur la rue Adams par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 mesurant 30 pieds de face sur la rue Panola ou Cypress par 150 pieds de profondeur et lot No 14 mesurant 30 pieds 3 pouces, 7 lignes de face sur la rue Lowerline par 110 pieds de profondeur et façade sur la rue Panola ou Cypress, desquels deux rues Lowerline et Panola ou Cypress il forme l'encoignure.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an représenté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les timbres du revenu intérieur et les taxes de 1901; devant faire un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

### PROPRIETE DU SIXIEME DISTRICT

Dans l'affaire de la succession de Mlle Marie Bonée.

No 64,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 16 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 13 avril 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 179 borné par les rues Laurel, Lyon, Constance et Upperline, désigné comme lot No quatorze sur un plan fait par William T. Thompson, voyer, daté le 13 mai 1850, déposé dans le bureau de H. P. Caire, notaire, comme No 13 du livre de plans No 6, ledit lot mesurant en mesures américaines, trente pieds de face sur la rue Laurel par cent vingt-cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles, adjoignant sur un côté le lot No 18, sur l'autre côté le lot No 15 et dans le fond le lot No 10 du plan ci-dessus. Etant la même propriété acquise par Mlle Bonée par achat d'Emile Broyard, par acte passé pardevant G. G. Kronenberger, notaire public, le 16 octobre 1897, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 167 folio 120.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1901 et les timbres de guerre au dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 avril—14 21 28 — mai 5 12 16

## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 28 MAI.

SUCCESSIONS DE

PHILIP WUERTZ, Sr., et de CORNELIA BARROIS WUERTZ,

sa femme prédécédée.

No 63,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 avril 1901 et signé le 26 avril 1901 dans l'affaire ci dessus intitulée par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour sus-mentionnée, Division E, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Nos 3421 et 3423 rue Royale Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1, conformément à un arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, portant la date du 16 mars 1901, dans l'ilet borné par les rues Royale, Dauphine Désiré et Elmire, et mesurant trente-cinq pieds de face à la dite rue Royale sur soixante dix-neuf pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double toute neuve et couverte en ardoises ayant quelque trois chambres et cuisine de chaque côté, galerie sur le devant, cour et allées pavées, citerne etc., et rapportant un revenu de $240 par an.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet sus-mentionnés lequel lot est désigné par ledit No 2 et mesurant conformément au sus-mentionné plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville trente et un pieds de face sur la dite rue Royale par soixante dix neuf pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est contigu au lot No 1 en ceci ci-dessus décrit.

3° No 714 rue Désiré un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 173, borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Royale ledit lot est désigné par le No 5, sur un plan par Miroux et Castaing le 18 décembre 1850 et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la rue et ayant quelques trois chambres, deux citernes, hangars, etc., cour pavée et loué pour $7 par mois.

4° Un certain lot de terre, contigu à la propriété en ceci ci-dessus troisièmement décrite situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Royale, Piété et Dauphine, sur un plan dressé par L. Surgi le 5 mars 1846, et déposé dans le bureau de S. et B. Cenas, anciens notaires, lequel dit lot de terre mesurant trente pieds de face sur la rue Désiré, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° No 722 rue Désiré, un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Royale et Dauphine, désigné sur un plan particulier dressé par Giroux et Castaing, daté le 8 décembre 1859, déposé en l'étude de P. Lacoste pour référence; comme l'entier du lot No 4 et partie du lot No 3, le dit lot mesurant [50] cinquante pieds de face à la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage tout neuf élevé en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette avec grande galerie sur le devant, ayant salon double et 4 grandes chambres additionnelles, un grand hangar couvert annexé, dans le fond chambre à bain, chambre à repasser, hangar à bois, trois citernes, allées et cours pavées sur le devant et dans le fond.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou et deux ans, en billets des acquéreurs divisés dans des coupons pour satisfaire les partis intéressés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, et toutes les autres clauses de sécurité; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Francis D Charbonnet, Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. aux frais des acquéreurs.

27avril—27 28—mai 5 12 19 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE EN PARTAGE.

Mardi le 21 mai.

La désirable propriété du Deuxième District,

No 121 à 125 rue Dorgenois.

Près de la rue Canal.

SUCCESSION DE T. W. BOTHICK.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune —MARDI, le 21 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 21 mars 1901, et signé le 22 mars 1901, en cour ouverte, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la cour sus-mentionnée, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Canal, Donane et Broad, lesquels dits lots sont désignés par les No 17 et 18 et mesurant comme suit: Lot No 17 mesurant trente sept (37) pieds, neuf (9) pouces de face sur la rue Dorgenois par une profondeur de quatre-vingt-dix-huit (98) pieds, onze (11) pouces. Lot No 18 mesurant trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de face sur ladite rue Dorgenois par une profondeur de cent douze (112) pieds (9, pouces et cinq (5) lignes.

Les améliorations comprennent une résidence en bois, ayant quelques trois chambres, cabinet, cuisine, citerne, hangars, etc.

Termes et Conditions: Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1901, au dessus et en plus du prix de son enchère, et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.

20 avril—20 21 28

# Harry H. Hogdson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Le contenu entier de la Buanderie Impériale

1025 et 1027 avenue des Champs Elysées.

Meubles de bureau, Bouilloire, Machine, Arbre de couche, Courroie, Poulies, Pompe, Empeseur, Machine à laver, Wagons, Chevaux et Harnais, Comptes-Courants, etc. EN DETAIL.

A l'encan, vendredi, le 3 mai 1901,

A 10:30 HEURES A. M.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, VENDREDI, le 3 mai 1901, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, 1025 avenue des Champs Elysées, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 64,360, dans l'affaire de T. V. Regan vs the Imperial Steam Laundry Co. Ltd. jugement rendu le 21 mars et signé le 27 mars 1901, et d'après un ordre supplémentaire de la même Cour et juge, signé le 19 avril 1901, à l'enchère publique il sera vendu. Un lot de machines, chevaux, wagons, comptes courants, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour le receveur.

22avril—22 28—mai 3

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de propriétés améliorées de valeur des Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Connu

I. Comme vieux No 161 (et nouveau No 1041) rue St Louis, étant l'encoignure N. E. des rues Remparts et St Louis,

II. Comme vieux No 157 (et nouveau No 1035) rue St Louis, entre Remparts et Bourgogne.

III. Comme nouveaux Nos 1303 et 1305 rue Peniston, entre Perrier et Prytanée.

IV. Comme nouveaux Nos 2743 et 2745, 2747 et 2749 rue Gasquet, entre White et Broad,

Et les nouveaux Nos 138 et 140 rue White, entre Canal et Gasquet.

V. Comme nouveaux Nos 2739 et 2741 rue Gasquet, entre White et Broad.

Robert Upshur vs Frank Sanford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,685— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 mai 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis Toulouse Remparts et Bourgogne; le dit lot est désigné par la lettre A sur un devis par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à un acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds neuf pouces de face à la rue St-Louis sur quatre-vingt-deux pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et face à la rue Remparts et ayant l'usage d'une allée commune cinq pieds trois pouces et une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 161 rue St Louis, ledit lot formant l'encoignure Nord-Est des rues Remparts et St-Louis.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, désigné par la lettre C, sur un devis par S. G. de l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à l'acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St Louis par quatre vingt sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée commune, cinq pieds trois pouces une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 157 rue St Louis.

Troisièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 334, borné par les rues Peniston, Perrier, Prytanée et Amelie, ledit morceau ou portion de terre étant designé par la lettre A sur un devis particulier annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, un notaire en cette ville, le 30me jour de juillet 1886 et mesurant en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur et face sur la rue Perrier de cent huit pieds, huit pouces et quatre lignes, par une même profondeur sur l'autre ligne de côté, par une largeur sur la ligne du fond de quarante pieds.

Ladite portion de terre étant composée des parties de façade des lots Nos un, deux, trois et quatre, et est la même propriété qui fut acquise par Eugene May, par achat du Eureka Homestead Society, une institution dûment incorporée de cette ville, par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 18 décembre 1896.

Quatrièmement — Trois lots de terre avec tous les droits, voies privilèges et dépendances là dessus attachés et appartenant situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 607 borné par les rues Gasquet, Canal, White et Broad, désignés par les Nos vingt sept vingt huit et vingt neuf d'après un devis annexé sur la marge d'un acte de vente par P. O. Fazende et H. O. Seixas à G. H. Tichenor, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire en cette ville, le 22 mai 1891 et mesurant comme suit à savoir: Lots Nos. vingt-sept et vingt huit mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Gasquet, par une profondeur de cent cinquante-trois pieds, huit pouces, six lignes entre lignes égales et parallèles, toutes mesures américaine. Lot No. 29 formant l'encoignure des rues Gasquet et White et mesurant trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur la rue White, par une profondeur et face sur la rue Gasquet de cent-vingt pieds entre lignes égales et parallèles, toutes mesures américaines, ensemble avec le droit d'usage d'une allée dans le fond desdits lots et ayant vingt pieds de largeur commune audit lot et autres.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 607 borné par les rues Canal, Broad, Gasquet et White, ledit lot est désigné par le No vingt-six sur un plan fait par L. W. Brown assistant voyer de ville, daté le 12 août 1886, et attaché pour référence à un acte passé pardevant A. Hero jr, notaire, le 4 octobre 1886, et d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Gasquet la même largeur dans le fond, par cent cinquante trois pieds huit pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble aussi avec l'usage d'une allée commune dans le fond dudit lot, ouvrant sur la rue White et ayant vingt pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les propriétés en ceci ci-dessus quatrièmement et cinquièmement décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

20 avril—20 22 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Portant les numéros municipaux 717 et 721 rue Constantinople, entre les rues Constance et Laurel.

Mlle L. M. Clerc et al (Wm J. Salter, mandataire), vs Mme Appolonio Loge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,536 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Austerlitz, désignés par les numéros cinq et six, dans l'ilet No 169; lesdits lots cinq et six sont contigus et mesurent chacun vingt huit pieds dix pouces et trois lignes de face sur la rue Constantinople par une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Fred Adolph, avocat.

30 mars—30—avril 4 12 19 26—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux chevaux de valeur.

Mme Saddie Guggenheim, femme de Max Guggenheim, vs Harry Gwynn.]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,025 —En vertu d'un d'un ordre de vente daté le 23 avril 1901, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 4 mai 1901, à 10:30 A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

En face des écuries de A. E. Ravain Nos 302 et 304 rue Nord Remparts, une jument alezan nommée Sorrel Rose, un cheval brun nommé Red Signal.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

24 av—24 30—mai 4

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion splendide et rare pour un placement sûr et rémunératif.

Vente par le Shérif Civil de ce moulin à riz pleinement équipé

Si favorablement connu depuis longtemps comme le

Planters' Rice Mill,'

ensemble avec toutes les machines et autre accessoires, etc.,

Généralement contenu dans un moulin de première classe

Occupant une grande portion de terre

Faisant face à chacune des rues Decatur e Nord Peters

Entre les rues Bienville et Conti.

Portant les numéros municipaux 308 à 316 rue Decatur

Et 311 à 319 rue Nord Peters.

Tous les avantages et facilités pour chemin de fer et bateaux à vapeur.

A des paiements de crédit faciles.

Dans l'affaire de la

Liquidation Planters Rice Milling Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 63,872—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 avril 1901, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six lots et une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines, bouilloires, machines, pilons, pierres, polisseurs, blutoirs, arbre de couche, ascenseurs, machines à secouer, visses, appareils, évantails, poulies, balances, machines élévateurs, fils de fer, outils et tous les autres accessoires et dépendances y attaché et appartenant aux moulins à riz situés aux Nos 308 à 316 rue Decatur connu comme le Planters Rice Mill aussi la clientèle desdites affaires du moulin, et en général tous les objets articles et choses appartenant à ou attachés ou formant partie dudit moulin à riz et les affaires du moulin, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur (anciennement Levée), Nord Peters (anciennement Nouvelle Levée), Bienville et Conti. Lesdits lots sont désignés par les Nos deux, trois, quatre, vingt, vingt et un et vingt deux sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 17 janvier 1859 et déposé parmi les archives de E. Bouny, ancien notaire, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No deux vingt-et-un pieds un pouce et un cinquième de face à la rue Nord Peters sur une profondeur de soixante-quatre pieds trois pouces et quatre lignes sur un côté, et cinquante huit pieds cinq pouces et quatre lignes sur l'autre côté, et vingt pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Trois, vingt et-un pieds, un pouce et un cinquième de face à la rue Nord Peters, par une profondeur de soixante et un pieds cinq pouces sur un côté et de cinquante-cinq pieds, six pouces de l'autre côté, et vingt pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Quatre, vingt-et-un pieds, un pouce et un cinquième de face sur la rue Nord Peters, par une profondeur de cinquante huit pieds, cinq pouces et quatre lignes sur un côté, et cinquante-deux pieds, six pouces et quatre lignes sur l'autre côté, et vingt pieds, quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond et lots Nos vingt, vingt et un et vingt deux ont chacun vingt pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur la rue Decatur par les profondeurs suivantes à savoir: Lot vingt, de cinquante deux pieds six pouces et quatre lignes; Lot vingt et un de cinquante cinq pieds, six pouces entre lignes parallèles; et lot vingt deux de cinquante huit pieds, cinq pouces et quatre lignes. Et la dite portion de terre mesurant d'après un devis de D. E. Seghers, voyer, daté le 7 juin 1897, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 26 août 1897, en mesure américaine, comme suit, à savoir: vingt six pieds de face à la rue Decatur, par une profondeur sur la ligne de la rue Conti de cent vingt deux pieds huit pouces et quatre lignes à la rue Nord Peters, de là une façade de vingt sept pieds trois pouces à la rue Nord Peters, de là cent trente pieds trois pouces de profondeur faisant face sur une ligne brisée parallèle à la rue Bienville, à la rue Decatur, le point de départ. Les bâtisses qui s'y trouvent étant connues comme les Nos municipaux 308 rue Decatur et 311 rue Nord Peters.

Termes et Conditions— Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, à un et deux ans en un an, le tout à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit, s'il y en a, devant porter sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et devant être représenté par des billets de l'acquéreur (le paiement desquels doit être garanti par hypothèque spécial et lien de vendeur sur ladite propriété avec les clauses usuelles de sécurité, etc.)

Actes de vente aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du revenu, les actes devant être passés pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, que les acquéreurs en plus de leurs enchères assumeront les taxes de 1901, s'il y en a et déposeront au moment de l'adjudication, dix pour cent prix d'achat.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, Dinkelspiel & Hart, avocats.

4 avril—4 5 12 19 26 — mai—3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Barber Asphalt Paving Company vs Screwmen's Benevolent Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64 221— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Grands Hommes (maintenant Dauphine), Histoire (maintenant Kerlerec), Craps (maintenant Bourgogne) et Bagatelle, faisant partie du lot numéro 142 sur le plan général dudit faubourg; ledit demi lot mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Craps (maintenant Bourgogne), cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No 141 et de l'autre côté par la balance du dit lot No 142 acquis par la Screwmen's Benevolent Association de François Daurin par acte pardevant C. V. Foulon, notaire, daté le 18 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions -Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Denegre, Blair et Denegre, avocats pour la plaignante.

13 avril—13 15 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le vieux No 136 et maintenant No 924 rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Veuve Alfred Grima vs Peter Pizzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 64 684.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 94, borné par les rues Bienville, Douane Dauphine et Bourgogne, mesurant en mesure américaine, d'après un plan fait par J. A Collis, architecte, daté 30 juillet 1863, déposé pour référence dans le bureau du shérif de cette paroisse, vingt trois pieds six pouces de face à la rue Bienville sur cent vingt-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété étant désignée par le vieux numéro municipal 136 rue Bienville, (maintenant No 924.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions -Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Chas F. Claiborne, avocat pour la plaignante.

20 avril—20 26—mai 3 10 17 23

## CHEMINS DE FER.

# Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

| | No 2. | No 4 |
|---|---|---|
| Part— | | |
| De la Nlle-Orléans | 7:30 p. m | 6:10 a. m |
| Arrive— | | |
| A Meridian | 1:20 a. m | 3:00 p. m |
| A St-Louis | 8:25 p. m | |
| Part— | | |
| De Meridian | 1:30 a. m | 7:00 a. m |
| Arrive— | | |
| A Chattanooga | 9:45 a. m | 8:40 p. m |
| A Lexington | 5:00 p. m | 5:00 a. m |
| A Cincinnati | 7:30 p. m | 7:45 a. m |

| Arrive— | |
|---|---|
| A la Nlle-Orléans | 7:30 p. m |
| A Chattanooga | 9:45 a. m |
| A Knoxville | 1:10 p. m |
| A Bristol | 5:45 p. m |
| A Washington | 6:52 a. m |
| A Philadelphie | 10:15 a. m |
| A New York | 1:00 p. m |

CHARS Restaurants-Café. Repas à la carte

Wagons-café et buffet sur les trains de New York et Cincinnati servant les repas en route.

Le train No 2 a des chars-dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars-dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga, Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvanie, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les pointe de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:10 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 8:05 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à New York: 398 Broadway.

Bureau des billets en ville: 211 rue St Charles.

J. R. WELL, C. P. A.

J. L. BOYD, D. P. A.

R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.

GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.

22 juin—

# Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 7:35 p. m. arriveront à

| | |
|---|---|
| Memphis | 6:40 a m le jour suivant |
| Little Rock | 2:35 p m le jour suivant |
| Hot Springs | 5:15 p m le jour suivant |
| Louisville | 5:45 p m le jour suivant |
| St-Louis | 5:16 p m le jour suivant |
| Chicago | 9:20 p m le jour suivant |
| Cincinnati | 9:30 p m le jour suivant |
| Indianapolis | 11:45 p m le jour suivant |

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 9:25 a. m. arriveront à

| | |
|---|---|
| Memphis | 8:15 p m. |
| St-Louis | 6:50 a m le jour suivant |
| Louisville | 7:45 a m le jour suivant |
| Kansas City | 9:45 a m le jour suivant |
| Indianapolis | 11:15 a m le jour suivant |
| Chicago | 10:50 a m le jour suivant |
| Cincinnati | 11:58 a m le jour suivant |
| Toledo | 6:55 p m le jour suivant |
| Détroit | 6:00 p m le jour suivant |
| Cleveland | 9:55 p m le jour suivant |

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs. CABINETS DE TOILETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIOTHEQUE, et CHARS A DORTOIRS, BUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, Coin des rues St-Charles et Commune.

WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.

W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gen'l.

La Compagnie du chemin de fer du

# Yazoo & Mississippi Valley.

| Départs Quotidiens | Bulletin observé 9 DEC 1900. | Arrivées Quotidiennes |
|---|---|---|
| No 5 4:00 p. m. | Express de Memphis Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis. | No 7 9:10 a. m. |
| No 23 7:10 a. m. | Express de jour locale Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires. | No 21 5:35 p. m. |
| No 34 4:35 p. m. | BATON ROUGE Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations. | No 33 9:45 a. m. |

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.

WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle-Orléans.

# ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R. —AND— The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

R. F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Gie.

W. B. TERHUNE, T. P. A., 718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.

28mars—1an

## CHEMINS DE FER.

# LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

| No. | Arrivées | No. | Departs |
|---|---|---|---|
| 1 fast line | 6:30 pm | 2 fast m'l. | 8:00 pm |
| 3 fast mail | 7.25 am | 4 limited. | 9:30 am |
| 5 limited | 8:25 pm | 6 fast line | 7.25 am |
| 7 Coast tous les jours dim ex | 8:55am | 8 Coast tous les jours (dim ex) | 3:50 pm |
| 9 Dim Exc. | 9:20 pm | 10 Dim Exc | 7:40 am |

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché où les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.

C. L. STONE, G. P. A., Louisville, Ky.

1mars—un an

Sou'hern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

| | Vestibule Limité No 38 | Malle Rapide No 36 |
|---|---|---|
| Quitte la Nlle-Orléans | 7:45 P. M. | 7:55 A. M |
| Arrive à Atlanta | 11:46 A. M. | 11:30 P. M |
| Quitte " | 12:00 midi | 11:50 P. M |
| Arrive à Washington | 6:42 A. M. | 9:35 P. M |
| " Baltimore | 8:00 A. M. | 11:35 P. M |
| " Philadelphie | 10:15 A. M. | 2:56 A. M |
| " New York | 12:43 P. M. | 6:23 A. M |
| " Boston | 8:30 P. M. | 3.30 P. M |

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.

John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets.

M. B. Pawers, Agent de District de Passagers

S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.

W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.

17 dec

Bureau de Billets de la Ville,

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

| | Départs | Arrivées |
|---|---|---|
| | No 9 | No 6 |
| Express Cal. et Mexico | 10:45 a m | 6:10 p.m |
| | No 5 | No 10 |
| N. O. et Houston Local | 7:55 a m | 6:45 p.m |
| | No 7 | No 8 |
| Express San Antonio | 9:40 p m | 8:35 a m |

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas; sur le train No 9.

Sunset Limited avec trains à chars-vestibules possédant des compartiments composites et des chars-dortoirs avec salons, chars-restaurants. Trains allant directement à San Francisco. Départs 10:45 A. M. jeudi; arrivant samedi à 7:20 P. M.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, vendredi et samedi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.

4v—1an

### AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,

Agent général pour le Fret

J. S. LANDRY, et les Passagers

Surintendant.


## Advice to People Who Have Weak Hearts.

The following letter and reply is an extract from the editorial page of the New York *Evening Journal* of December 28, 1899:

"I have an ailment of the heart—i. e., it beats heavily after every meal, no matter how light a meal, thereby causing much worry and expense. I have been to eight doctors, who all say 'it is simply a functional disorder of the stomach.' Still they cannot give me any relief with their medicines. Please do not advise me to row, box, swim, or exercise in any form, as the least exercise will set my heart abeating hard, heavily and rapidly. I am anxiously awaiting your advice."

**"We think we can give this man with his weak heart some good advice. First, let him rest absolutely, lying down for at least thirty minutes before he eats anything, and let him rest—but NOT go to sleep—another half hour after eating. Let him try eating about 50 per cent of the amount which he eats now—even less, if possible. Let him take NO solids for breakfast. Let him above all eat very slowly, chewing every mouthful at least twenty times—as did Gladstone—and swallowing nothing without first reducing it to almost impalpable pulp, no matter how long that may take."**

Good advice, every word of it. In addition to the above, the man should take a Ripans Tabule after each meal. It will benefit him. It will benefit anybody having a like trouble. Some people think they have heart trouble when it is really only a digestive disarrangement. A Ripans Tabule, taken after eating, materially aids digestion, drives away that full feeling, puts the stomach in prime condition, stimulates the action of the liver, and relieves the depressed and suffocating sensation in the chest and around the heart. There are thousands of people in all parts of the country who stoutly attest that Ripans benefit them in many other ways also. They banish pain and prolong life. One gives relief.

**10 for 5 cents, at all druggists.**